

**RNCP N° : 18364**
**CERTIFICATEUR : Ministère de la santé et de la prévention.**
**DATE DE L'ENREGISTREMENT : 5 juillet 2012**
**MAJ LE : 18/07/2024**
**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Conformément à l'arrêté du 5 juillet 2012 relatif au Diplôme d'Etat de pédicure-podologue, l'objectif de la formation est d'acquérir les 10 compétences pour répondre aux besoins de santé, notamment des soins de premières intentions relatifs aux pathologies et aux manifestations locales et non systémiques liés au pied.

Cette prise en charge peut être éducative, préventive, curative, nécessitant un traitement à long terme ou relever de la recherche.

**Les 10 compétences** se déclinent de la façon suivante :

- Compétence 1 : Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de la pédicure-podologie.
- Compétence 2 : Concevoir, conduire et évaluer un projet thérapeutique en pédicure-podologie
- Compétence 3 : Mettre en œuvre des activités thérapeutiques dans le domaine de la pédicure-podologie
- Compétence 4 : Concevoir et conduire une démarche de conseils, d'éducation, de prévention en pédicure-podologie et en santé publique
- Compétence 5 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention
- Compétence 6 : Evaluer et améliorer sa pratique professionnelle
- Compétence 7 : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Compétence 8 : Gérer une structure et ses ressources
- Compétence 9 : Coopérer avec d'autres professionnels
- Compétence 10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation

**DUREE DE LA FORMATION**

La formation dure 3 ans répartis en 6 semestres.

La formation comporte :

- 2028 heures de formation théorique (cours magistraux et travaux dirigés)
- 1170 heures de formation clinique (stages, débutant dès la 1<sup>ère</sup> année) :

NB : la formation ayant lieu sur un temps plein, l'exercice professionnel concomitant n'est pas possible.

**TARIF**

Le tarif est valable pour l'exercice de l'année **2024/2025**

- Cotisation Vie Étudiante et de Campus (CVEC) : 103 € / an pour des droits sociaux étudiants (accès aux services du CROUS, à la bibliothèque universitaire (BU), aux associations universitaires sportives)
- Frais d'inscription : 170 € / an
- Frais de scolarité :
  - 970 € / an pour les étudiants en poursuite d'études (cursus jamais interrompu), ou inscrits à France Travail, ou titulaires d'un contrat de travail « étudiant » ne dépassant pas 44h en moyenne par semaine (formation comprise)
  - 5 000 €/an pour les étudiants dont la formation est prise en charge par un employeur ou un OPCO, ou qui ne sont pas en poursuite d'études, ou non-inscrits à France Travail, ou titulaires d'un contrat de travail « étudiant » dépassant 44 h en moyenne par semaine (formation comprise).
- + Achat de matériel professionnel en première année : 1838.75 €.

**PREREQUIS NECESSAIRES POUR INTEGRER LA FORMATION**

- NON       OUI
- BAC ou équivalent, ou avoir travaillé 3 ans en France, à temps plein, soit un minimum de 4128 heures et pouvoir justifier des cotisations sociales équivalentes pour les candidats pour les candidats relevant de Formation Professionnelle Continue.
  - 17 ans révolus au 31 décembre de l'année d'entrée en formation via Parcoursup.

**MODALITES D'ADMISSION A LA FORMATION ET DELAI D'ACCES**

**3 voies d'accès pour cette formation**

- **Via Parcoursup**

**28 places** sont ouvertes à ce titre en 1<sup>ère</sup> année pour l'IFPP du CHU de Bordeaux à compter de 2024.

- **Admission par dispense au titre de la formation professionnelle continue**

L'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat et portant des dispositions diverses (TITRES II, article 12) dispose que « peuvent être admis dans la formation conduisant au diplôme d'Etat de Pédicure-Podologue, les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimale de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures ».

A ce titre, l'IFPP du CHU de Bordeaux propose **2 places**.

La sélection se fait sur dossier et sur entretien.

- **Sélection des candidats à l'entrée en formation pour les personnes titulaires d'un diplôme de pédicure-podologue obtenu en dehors d'un état membre de l'Union Européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen ou de la principauté d'Andorre ou de la confédération suisse.**

A ce titre, le nombre total de candidats admis à l'IFPP du CHU de Bordeaux, ne peut excéder 2.

Les épreuves de sélection prévues à l'article 29 sont au nombre de 3 : 1 épreuve d'admissibilité écrite (/20 points) et 2 épreuves d'admission (une épreuve orale/20 points et une mise en situation pratique /20 points). Les candidats admissibles sont autorisés à passer aux épreuves d'admission. Pour être admis à l'IFPP, le candidat doit obtenir un total de point égal à 30/60.

#### **Délai d'accès à la formation :**

Les candidatures sont ouvertes au regard du calendrier établi par Parcoursup.

Pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue, le calendrier est le même et est notifié sur le site internet de l'IFPP.

Tout dossier déposé dans l'année est valable pour la rentrée en septembre de cette même année.

## **MODALITÉS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

### ➤ **Les locaux et le matériel :**

L'IFPP est doté de 2 salles de cours, de 2 salles de travaux dirigés, d'une salle de travaux pratiques (laboratoire d'orthèses plantaires). C'est aussi le lieu de stage des étudiants, il y a donc 2 salles de soins, une salle de consultations, une salle de remise des appareillages et de prise d'empreintes, un laboratoire d'orthèses plantaires, et deux salles de remises pour le stockage du matériel.

### ➤ **Les enseignements :**

Alternance quotidienne CM/ TD/ TP/ et stages. Les enseignements théoriques peuvent être dispensés en présentiel, en distanciel via zoom ou en mode hybride. Certains enseignements sont délivrés sous forme de capsules consultables en ligne sur les plateformes Moodle ou e-notitia. La priorité des enseignements en présentiel est donnée aux travaux pratiques et aux travaux dirigés d'analyses de situation en groupe.

Les unités d'enseignements cœur de métier sont réalisées par les cadres formateurs et certains pédicures-podologues vacataires permanents.

Les techniques pédagogiques sont dans une dynamique de développement de l'offre numérique ainsi que des mises en situation de simulation. Nous pratiquons le tutorat inter-étudiant responsable et engagé dans leur formation.

### ➤ **Les ressources documentaires :**

Un centre de documentation avec des locaux au CHU ainsi que la bibliothèque de l'université sur le site de Carreire, les bibliothèques en ligne, le service commun de documentation du CHU en ligne, BABORD+ offrent les documents nécessaires aux recherches bibliographiques principales.

### ➤ **Les outils numériques pour faciliter les enseignements et les échanges :**

L'IFPP utilise les dispositifs de formation via des plateformes numériques telles que :

- E-notitia, plateforme à disposition des instituts de formation sanitaires de la région Nouvelle Aquitaine qui permet aux étudiants d'accéder en ligne aux contenus pédagogiques et organisationnels.
- Zoom, application logicielle de visioconférence permettant l'utilisation des enseignements et des entretiens à distance.
- Moodle plateforme dédiée aux enseignements de l'Université de Bordeaux réalisés par l'Institut Universitaire des Sciences de la Réadaptation (IUSR).

### ➤ **Modalités de suivi pédagogique :**

L'examen des résultats des étudiants aux épreuves d'évaluation est effectué à la fin de chaque semestre, en préparation de la Commission d'Attribution des Crédits (CAC).

En fonction des besoins identifiés pour les étudiants, et particulièrement pour ceux en difficulté, des entretiens individuels sont réalisés avec le formateur référent et la coordinatrice pédagogique afin d'envisager mes moyens de résoudre les problèmes rencontrés. A la demande de l'étudiant ou du formateur référent des entretiens de suivi pédagogiques complémentaires individuels seront réalisés pour accompagner l'étudiant dans le diagnostic et la résolution des problèmes rencontrés.

### ➤ **Les outils et les différents temps d'accompagnement :**

**Le portfolio** est destiné au suivi du parcours de la formation clinique et à la capitalisation des éléments de compétences acquis au cours de la clinique.

**Les bilans de mi-stage et de fin de stage** au cours du semestre, permettent un suivi de proximité et de réajuster les difficultés rencontrées par les étudiants.

## INTERVENANTS

- Pédicure Podologue vacataire.
- Enseignant universitaire.
- Médecin.
- Pharmacien.
- Psychologue, sociologue, anthropologue.
- Masseur kinésithérapeute.
- Infirmier.
- Manipulateur en électroradiologie médicale.
- Chirurgien orthopédiste.
- Rhumatologue.

Ils interviennent pour une prestation mandatée, ciblée et définie avec l'équipe pédagogique de l'IFPP.

## MODALITES D'EVALUATION

Les modalités des évaluations sont choisies en fonction du type d'enseignements à évaluer (QCM et QROC pour les contrôles de connaissances, vignettes cliniques, rapports, travail écrit d'initiation à la recherche, etc.).

Chaque unité d'enseignement a une évaluation sommative (individuelle/collective/écrite/orale).

Une évaluation formative est réalisée pour chaque unité d'enseignement cœur de métier.

L'évaluation en stage se fait par l'intermédiaire du **cahier de suivi de l'étudiant**, outil dans lequel l'étudiant trace sa mise en situation professionnelle, qu'il va ensuite discuter avec le tuteur de stage et évaluer les compétences travaillées dans cette mise en situation.

Cet outil est utilisé lors des bilans de stage, il permet de mesurer la progressivité de l'étudiant.

## BLOC DE COMPETENCES - EQUIVALENCE - PASSERELLES

Possibilité de valider un /ou des blocs de compétences <input checked="" type="checkbox"/> NON	Possibilité d'équivalence <input checked="" type="checkbox"/> NON  Selon la nomenclature des diplômes, le Diplôme de Pédicure-Podologie est un diplôme de niveau 6.	Possibilité de passerelles <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI <ul style="list-style-type: none"><li>• MMOP (2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année).</li><li>• Masseur kinésithérapeute (1<sup>ère</sup> année).</li><li>• Aide-soignant avec complément de formation.</li></ul>
---	--	--

## SUITE DE PARCOURS

Formations continues spécialisées dans les domaines d'expertise et diplômes universitaires : diabétologie, sport, etc...

Diplôme de Cadre de Santé (après une expérience professionnelle de quatre ans).

Possibilité de poursuivre le cursus universitaire par des masters de biomécanique ou de sciences du mouvement par exemple et un Doctorat.

## DEBOUCHES

Exercice libéral (96.8 %) dès la sortie avec possibilité de remplacements, collaboration, installation, rachat de cabinet et association.

Exercices salarié (1.2 %) ou mixte possibles (2 %)

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les apprenants en situation de handicap, compatible avec la formation et l'exercice du futur métier, peuvent bénéficier d'aménagement d'examens et/ou de formation.

L'Institut des Métiers de la Santé agit pour permettre à tous les apprenants en situation de handicap de poursuivre la formation dans les meilleures conditions. L'obligation d'accessibilité aux savoirs se matérialise par le biais d'aménagements particuliers : aménagements du cursus, des dispenses d'assiduité, des adaptations du parcours de stage, des mesures compensatoires par des aides humaines ou techniques, du soutien à l'apprentissage.

Pour plus de renseignements sur l'accès à la formation et la consultation du registre public d'accessibilité, vous pouvez contacter **Madame Laurence FAURE, coordinatrice pédagogique** : 05 57 82 13 44 ou [laurence.faure@chu-bordeaux.fr](mailto:laurence.faure@chu-bordeaux.fr)

## CONTACT

Institut de Formation en Pédicurie-Podologie (IFPP)

IMS Pellegrin-rez-de-chaussée

Rue Francisco Ferrer

33076 BORDEAUX CEDEX.

☎ 05 56 79 87 71 – @ [institut.podologie@chu-bordeaux.fr](mailto:institut.podologie@chu-bordeaux.fr)

### Assistante de scolarité :

Madame Ghislaine BÉNÉ : 05 56 79 87 71 [ghislaine.bene@chu-bordeaux.fr](mailto:ghislaine.bene@chu-bordeaux.fr)

### Coordinatrice pédagogique :

Madame Laurence FAURE : 05 57 82 13 44 [laurence.faure@chu-bordeaux.fr](mailto:laurence.faure@chu-bordeaux.fr)